

Réf: Dossier 387167

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE 3 EVENEMENTIEL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE CITE
SIR, Lot 25, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE 3 EVENEMENTIEL »

Objet : Décoration d'évènements

Evènementiel

Couture et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBIITE CITE SIR, Lot 25, Ilot 03

Dirigeant(s) Mme HAIDAR NAHIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03024 du 18/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17356/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

